

## Immobilier

# L'engouement des MRE pour les appartements se confirme

● Casablanca et Marrakech concentrent respectivement 28 et 24% des investissements des MRE au Maroc au cours du premier semestre 2014. 62% de ces investissements ont été réalisés pour acquérir des biens de moins de 800.000 DH.



● L'achat se fait fréquemment dans la région d'origine.

Les transferts des MRE sont une valeur sûre de l'économie nationale, et leurs investissements le sont aussi. La possession d'un bien immobilier, considérée comme une sorte de réserve revêtant la forme d'un patrimoine pour la plupart des Marocains, confère au secteur immobilier une grande attractivité en matière d'investissements. Se faisant généralement sous forme d'acquisition de biens, ces investissements se sont concentrés dans les deux villes de Casablanca et Marrakech qui ont regroupé respectivement 28 et 24% du total des investissements de la diaspora marocaine au cours du premier trimestre 2014. En termes de valeur, les deux villes totalisent ainsi plus de la moitié de ces investissements selon les statistiques publiées par la plateforme spécialisée Mubawab. Celles-ci montrent aussi qu'une part considérable des ces investissements est concentrée dans les villes d'Agadir (14%), Tanger (8%), Rabat/Salé (6%), Essaouira (5%), El Jadida (4%), Mohammedia (4%), Oujda/Saidia (2%) et Fès (2%). Nouvelle arrivée parmi les grandes villes, bien que ne partageant pas avec celles-ci l'atout de «la ville d'origine», la station

balnéaire El Oualidia commence à attirer l'attention des investisseurs. En ce premier semestre 2014, elle a en effet drainé 0,6% de l'ensemble des investissements de la diaspora marocaine. Enfin, la grande partie des investissements sont des biens dont la valeur est inférieure à 800.000 DH. Quant aux biens immobiliers appartenant à la tranche 10-30 MDH, ils représentent seulement 2% des investissements des MRE. Une différence qui reste logique.

### Pays de résidence d'origine

Les Marocains résidant en Europe ont toujours été source d'investissements importants dans l'immobilier au Maroc. En ce qui concerne ce premier semestre 2014, 80% des acquisitions de biens immobiliers proviennent de Marocains qui résident dans le Vieux Continent. La France, pays accueillant 33% des MRE, représente selon les statistiques de Mubawab 50% de ces investissements, et est suivie par l'Espagne, l'Italie et la Belgique. Les Marocains vivant au Moyen-Orient et au Maghreb représentent, quant à eux, 10% des investissements immobiliers des MRE. Fermant la marche, la diaspora

marocaine de l'Amérique du Nord est la source de 5% des investissements immobiliers des MRE au Maroc.

### L'appartement, une valeur sûre

Les appartements sont les biens immobiliers les plus prisés des MRE. Ils représentent 49% des biens acquis en ce premier semestre 2014. Représentant 13% des acquisitions au cours de la même période, le segment des vil-

las et des maisons de luxe gagne peu à peu du terrain, confirmant une tendance générale dans le secteur de l'immobilier. Sur ces deux segments, la diversité des offres a joué un rôle important dans la dynamisation des investissements au Maroc. En ce qui concerne les maisons et les riads, ils constituent plus de 15% des investissements des MRE, au cours de la période citée. Enfin, les terrains ne représentent désormais que 7% des acquisitions, devant les locaux commerciaux (2%).

PAR HICHAM AIT ALMOUH  
h.almouh@leseco.ma



### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR "OFFRES DE PRIX"

N° 121/14  
(Séance publique)

L'Office National Des Aéroports (O.N.D.A) recevra jusqu'au 21/07/2014 à 09 heures 30 min, les offres de prix concernant : **Fourniture, installation et mise en service des équipements de transmission FH.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement contre récépissé auprès de la cellule retrait des cahiers des charges au Département Achats et Moyens Généraux situé au bâtiment annexe de la Direction Administration et Finances (près de l'Aéroport Mohammed V). Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics.

Les dossiers des concurrents doivent être constitués conformément aux dispositions du règlement des marchés de l'ONDA et notamment ses articles 25, 26, 27, 28, 29 et 30.

Le cautionnement provisoire est fixé à : **61 200,00 DHS** et doit être constitué conformément aux articles 25 et 140 du règlement des marchés de l'ONDA auprès d'une banque marocaine agréée.

L'estimation du coût des prestations s'élève à : **3 400 000,00 DHS HT.**

Les plis peuvent être envoyés par poste ou déposés contre récépissé, au bureau d'ordre de la Direction Générale de l'O.N.D.A sis à l'aéroport Mohammed V. Ces plis peuvent également être remis au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance publique d'ouverture des plis qui aura lieu le 21/07/2014 à 10 heures à la salle de réunion du module de liaison de l'aéroport MOHAMMED V.

#### N.B :

1. Une visite des lieux sera organisée au profit des prestataires concernés  
le 10/07/2014 à 10 heures à l'Aéroport Rabat  
le 11/07/2014 à 10 heures à l'Aéroport Marrakech  
le 09/07/2014 à 10 heures à l'Aéroport Tanger  
le 08/07/2014 à 10 heures à l'Aéroport Tétouan  
le 07/07/2014 à 10 heures au Centre National de Contrôle de la Sécurité Aérienne.
2. Il est expressément stipulé qu'en cas de divergence entre les dispositions de l'avis d'appel d'offres paru dans la presse et celles du dossier d'appel d'offre, ces dernières seront tenues pour exactes.
3. Le cahier des charges est consultable sur le site de l'ONDA : [www.onda.ma](http://www.onda.ma)
4. Le téléchargement, via le site de l'ONDA, du cahier des charges ne dispense, en aucune manière, les sociétés intéressées à retirer gratuitement à l'exception des plans et documents techniques le cas échéant, le dossier d'appel d'offres à la cellule retrait des cahiers des charges au Département Achats et Moyens Généraux situé au bâtiment annexe de la Direction Administration et Finances (près de l'Aéroport Mohammed V), ou à le télécharger sur le portail des marchés publics et ce dans les délais réglementaires.
5. Le concurrent est tenu de renseigner toutes les lignes du bordereau des prix.

ONDA-Siège Social-Nouasseur  
Tel : 0522 53 91 40 Fax : 0522 53 99 13  
[www.onda.ma](http://www.onda.ma)  
[onda@onda.ma](mailto:onda@onda.ma)